

*Le Maire Adjoint*

Direction Générale des services  
Service Urbanisme  
Affaire suivie par Cécile CHARBONNIER  
Tél. 05 57 52 98 59  
Réf.  
mairie@ville-arcachon.fr

Registre :  
LRAR N° 1A 188 365 6019 3

Monsieur Jacques STORELLI  
Président de l'A.S.S.A.  
MA.AT - Esplanade Georges Pompidou  
33120 ARCACHON

Arcachon, le 22 JUIN 2022

**Objet :** Chantier Hôtel Les Vagues (9 boulevard de l'Océan 33120 Arcachon)  
**V.ref. :** Dossier 2022 Consorts PEYRELONGUE contre Commune d'ARCACHON

Monsieur le Président,

Monsieur le Maire m'a transmis votre courrier du 14 juin 2022, par lequel vous alertez la commune sur les travaux réalisés par la SARLU LES VAGUES, en vue de la réhabilitation de l'hôtel sis, 9 boulevard de l'Océan à Arcachon, alors que la demande de permis de construire modificatif N° 330009 PC 18K0067-M02, déposée le 8 mars 2022 par le pétitionnaire, se trouve, aujourd'hui encore, au stade de son instruction.

Je vous informe que la commune a mis en œuvre la procédure découlant de l'infraction constatée. Un procès-verbal d'infraction a été dressé et transmis au Procureur de la République, conformément aux dispositions de l'article L.480-1 du code de l'urbanisme.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Claire MARESCOT**  
Maire Adjoint déléguée à l'Urbanisme,  
Aux Transports et à l'Animation

